

013 - Conservatoires Espaces Naturels - 26092019 - 10^h47

Sujet: [INTERNET] enquête publique projet éolien Bersac-sur-Rivalier - contribution CEN Nouvelle-Aquitaine

De : cborde@conservatoirelimousin.com

Date : Thu, 26 Sep 2019 10:47:57 +0200

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Madame, Monsieur,

veuillez trouver ci joint la contribution du Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine concernant le projet éolien de Bersac-sur-Rivalier.

Cordialement,

Cécile BORDE

Chargée de missions-faune-flore-habitats

Animatrice du CTMA Bassin Gartempe Amont

Anaïs LEBRUN

Chargée de missions faune-flore-habitats

Chargée de missions gestion des sites des Monts d'Ambazac

Animatrice Natura 2000 "Tourbière de la source du ruisseau des Dauges"

Contribution-CEN-Nouvelle-Aquitaine-projet-eolien-Bersac (3).docx	Content-Type: application/vnd.openxmlformats-officedocument.wordprocessingml.document Content-Encoding: base64
---	---

Contribution du Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine – Territoire Limousin

Projet de parc Éolien de Bersac-sur-Rivalier



Dans le cadre de l'Enquête publique relative au projet éolien de Bersac-sur-Rivalier (87) porté par la société EDPR France-Holding, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine, association loi 1901 de protection et gestion des espaces naturels, regrette de ne pas avoir été consulté en amont de ce projet et lors de la phase de pré-diagnostic.

En effet, et comme le mentionne le diagnostic flore de l'étude d'impact réalisée par le bureau d'étude Coriaulys, le Conservatoire est un acteur incontournable sur le territoire en tant que gestionnaire et propriétaire de terrains mais aussi en tant qu'animateur de territoire et qu'interlocuteur pour des conseils et expertises en protection et gestion des milieux naturels et ruraux. De plus, le C.E.N. est particulièrement présent sur les monts d'Ambazac, dont la commune de Bersac-sur-Rivalier et les communes voisines (voir partie ci-dessous) et souhaite donc faire part de ses remarques et apporter des précisions et compléments sur certains points mentionnés dans l'étude d'impact, en lien avec ses attributions et domaines de compétences.

Ainsi, pour le Conservatoire, certains manquements notés dans cette étude d'impact posent question quant à la pertinence de l'estimation réelle des enjeux de préservation de la biodiversité, des milieux naturels et de la ressource en eau ainsi que pour l'évaluation des impacts directs d'un tel projet éolien sur son environnement.

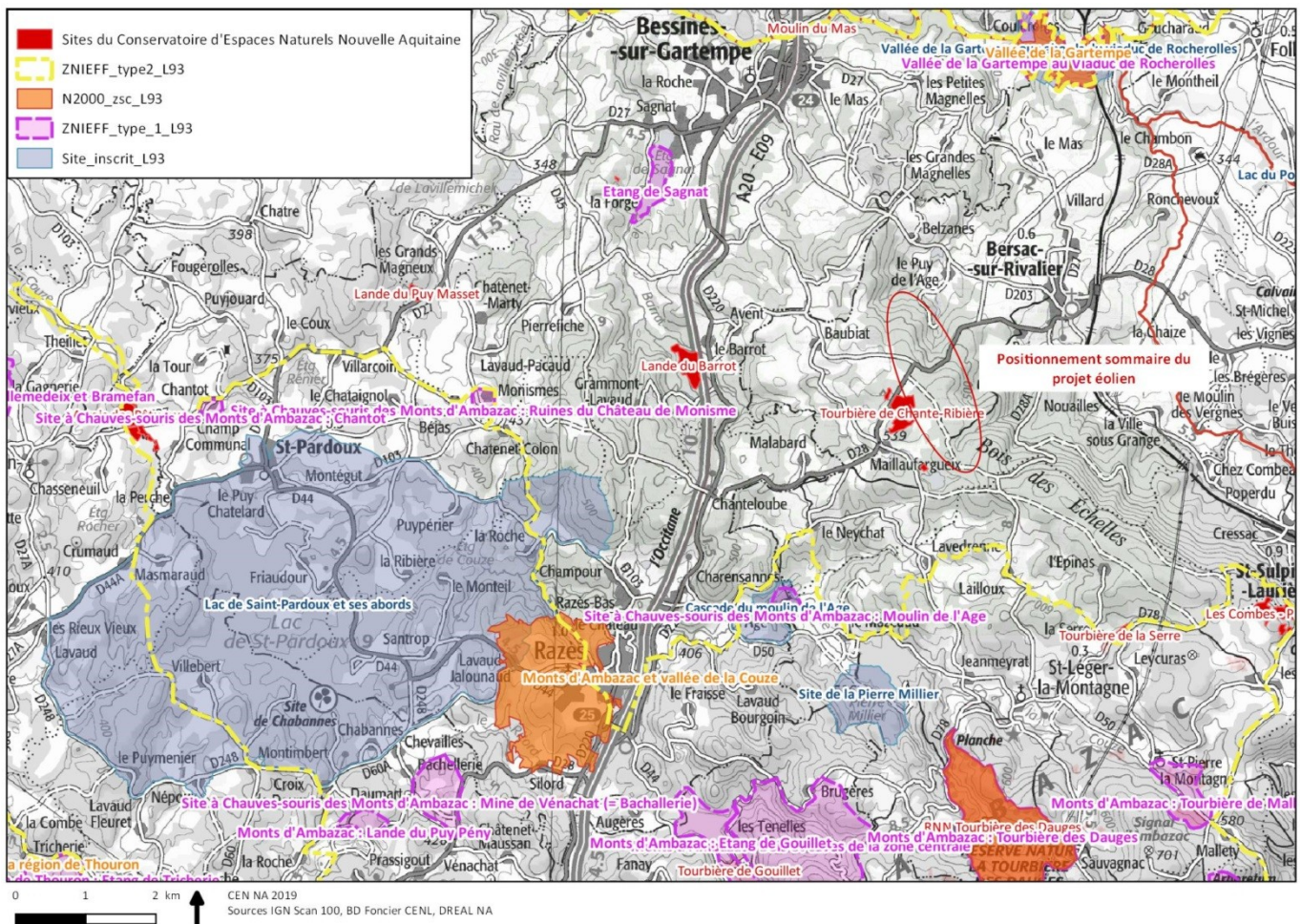
Implication du CEN sur le territoire du projet éolien de Bersac-sur-Rivalier

Le Conservatoire est très présent sur ce territoire en tant que propriétaire, gestionnaire et animateur (voir carte page suivante):

- de deux sites Natura 2000 situés à moins de 4 km du projet avec notamment la tourbière du ruisseau des Dagues qui regroupe plus de 640 ha d'habitats dont 200 ha remarquables classés en Réserve Naturelle Nationale gérée par le Conservatoire ;
- gestionnaire de la Réserve Naturelle Régionale du Domaine des Sauvages, située sur la commune de Saint-Sylvestre 80 ha → **non mentionnée dans votre étude d'impact**
- gestionnaire de 10 sites en plus des réserves et sites Natura 2000, soit plus de 50 ha d'habitats à fort enjeu de conservation ;
- Tourbière de Mallety : 16 ha 22
- Tourbière de Chante Ribière : 13,25 ha
- Tourbière de la Serre : 5,23 ha
- Tourbière de Ségord : 1,6 ha

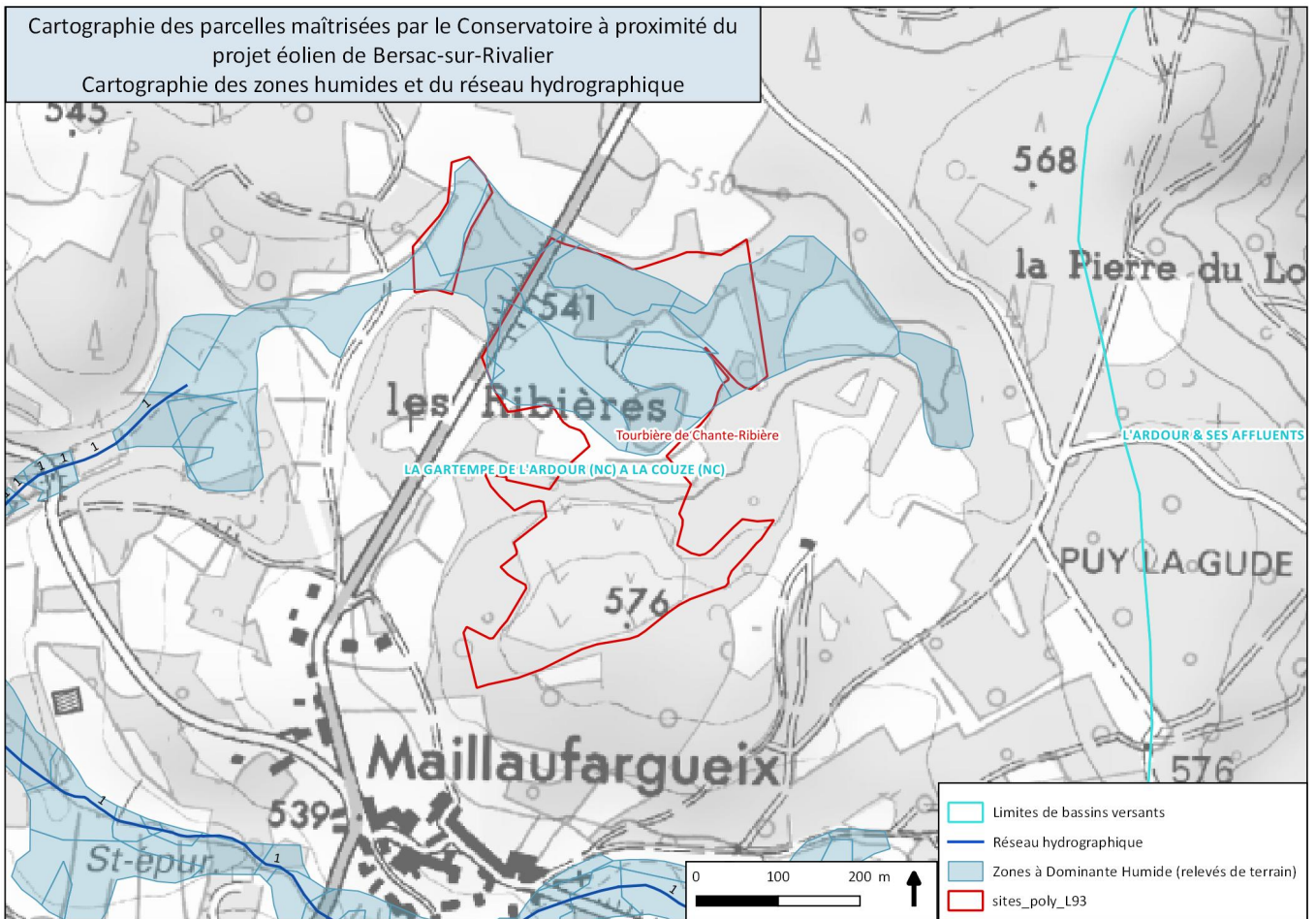
-Site des combes-puy Chaffou : 13,86 ha

Le Conservatoire est maître d'ouvrage du Contrat Territorial pour les Milieux aquatiques du bassin de la Gartempe amont, grâce auquel il mène des actions en faveur de la biodiversité et de la ressource en eau. Dans ce cadre, le CEN mène également une action de veille foncière autour des zones humides et plusieurs parcelles ont été achetées ces dernières années dans les Monts d'Ambazac et notamment autour du site de Chante-Rivière situé dans le périmètre immédiat du projet éolien.



Remarques sur l'étude d'impact, paragraphe « 4.1.2.2 Contexte hydrographique local ».

Le Conservatoire, comme gestionnaire de terrains au sein du périmètre immédiat étudié (tourbière de Chante-Rivière, voir paragraphes précédents), dispose de données précises sur l'étendue des zones humides présentées sur la carte ci-dessous, issues de prospections de terrain renouvelées régulièrement depuis plus de 10 ans.



Réalisation CEN Limousin 2019
 Sources ING Ortho 2017, BD Topo, BD Foncier CEN NA

La tourbière de Chante-Rivière constitue une tête de bassin d'un ruisseau affluent de la Gartempe (ruisseau de Malabar, affluent du Barrot). Le bassin versant amont du site (partie amont de la départementale) s'étend sur environ 42 hectares (DURANEL, 2003).

La surface de zones humides inventoriée est donc de plus de 14 ha situés en tête de bassin versant, avec une forte alimentation en eau par ruissellements issus des pentes alentours et notamment au niveau du projet d'implantation des éoliennes E3 et E4.

A noter que sur ce site de Chante-Rivière, le Conservatoire veille à préserver une mosaïque d'habitats ouverts, fermés et semi-ouverts. Ces habitats naturels gérés par le Conservatoire s'inscrivent plus largement dans un environnement bocager et forestier avec un enjeu de continuité aquatique-humide et de préservation des corridors arborés et arbustifs (ces éléments sont bien pointés page 51 et 52 de l'étude d'impact).

Suite à ces éléments, le Conservatoire souhaite faire part de ses remarques :

- **Remarques liées au contexte hydrographique, à l'enjeu continuité écologique pointé dans le volet flore et au projet de défrichement :**

L'implantation d'un parc éolien, en comprenant la phase de travaux et le projet de défrichement de plus 2,84 ha (mentionnée dans page 6 du document 5.1 Projet de défrichement) des milieux boisés ou haies et alignement d'arbres ne semble pas compatible avec :

- la préservation de la ressource en eau et particulièrement des têtes de bassin versant qui seront directement impactées par les coupes rases et défrichements réalisés pour l'implantation des éoliennes E3 et E4 (voir flèches écoulement des eaux sur la carte ci-dessus)

-le maintien d'une mosaïque de milieux en bon état de conservation et notamment des corridors aquatiques mais aussi ligneux (arborés et arbustifs). En effet, l'implantation des éoliennes E2 et E1 nécessite la destruction de plusieurs centaines de mètres de linéaire de haies diversifiées, composées à la fois de vieux arbres, (habitats indispensable pour de nombreuses espèces soit en transition soit comme lieu de vie -coléoptères, chiroptères) et d'arbustes à baies, comme le sorbier des oiseleurs, espèce nourricière pour de nombreux taxons (passereaux, hyménoptères, lépidoptères). La plantation d'une nouvelle haie (prévue comme mesure compensatoire), ne remplacera en aucun cas la coupe rase d'un alignement de vieux arbres parfois plusieurs fois centenaires. Dans un contexte d'intensification des pratiques avec un objectif d'agrandissement des parcelles, ces habitats dits linéaires sont aujourd'hui des milieux menacés dans notre région et donc à fort enjeu de préservation.

Et globalement, le projet éolien nécessite de déboiser temporairement et de façon permanente 2,84ha, dont plusieurs formations naturelles feuillues (taillis de châtaigniers, chênaies-châtaigneraies).

En conclusion, ces actions de défrichement et/ou coupe rase amèneront vers une uniformisation des paysages, induisant une perte d'habitats d'espèces et donc de biodiversité, ce qui est contradictoire aux actions menées sur le territoire par le Conservatoire, notamment au sein même du périmètre immédiat de ce projet éolien (voir partie ci-dessous).

Remarques sur le volet flore réalisée par Coriaulys :

➤ **Remarque « Partie B.4.2. Les zones d'inventaires et de protection existantes, enjeux liés et prise en compte dans l'expertise », Page 21 :** dans cette partie vous mentionnez les différents périmètres d'inventaires et de classements ou zones naturelles d'intérêt environnemental. En effet, vous pointez la présence dans le périmètre immédiat du projet, d'un site géré et maîtrisé par le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle Aquitaine depuis plus de 15 ans. Vous citez bien dans votre tableau la présence de 6,73 ha de zones humides et milieux tourbeux au sein de ce site ;

➔ **Cependant, vous ne signalez aucun enjeu habitat alors que 11 habitats d'intérêts communautaires (au titre de la Directive « Habitats-Faune-Flore ») ont été relevés par le Conservatoire, sur 8,35 ha (voir tableaux et carte ci-dessous), dont 6,8 ha maîtrisés par le CEN et qui sont donc protégés et gérés avec des aides publiques (173 837 euros) depuis 2002 (voir tableau page 5).**

Tableau des habitats d'intérêt patrimonial présents sur le site et dans le périmètre d'étude immédiat de projet éolien, relevé par le CEN :

Code_CB	Code_EUNI S	Code_N200 O	Statut	Surface (en ha)
31.1	F4.1	4010	IC	0,04
31.2	F4.2	4030	IC	3,04
35.11	E1.712	6230	IC	1,61
37.312	E3.512	6410	IC	2,64
44.A1	G1.51	91D0	IC	0,26
51.11	D1.111	7110	IC	0,28
51.14	D1.113	7110	IC	0,05

51.2	D1.12	7120	IC	0,08
54.53	D2.33	7140	IC	0,01
54.57	D2.37	7140	IC	0,27
54.59	D2.39	7140	IC	0,08
				8,35

Tableau des habitats d'intérêt communautaire maîtrisés et gérés par le Conservatoire depuis 2003 :

Dénomination CORINE	Code Corine	Code N2000	Code Eunis	Surface
Landes sèches européennes	31.2	4030	F4.2	3 ha
Landes humides septentrionales à Erica tetralix	31.11	4010	F4.1	0,03 ha
Prairies à Molinie et communautés associées	37.31	6410	E3.51	2,64 ha
Bois de Bouleaux à Sphaignes	44.A1	91D0	G1.51	0,25 ha
Tourbières hautes actives	51.1	7110	D1.11	0,32 ha
Tourbières hautes dégradées	51.2	7120	D1.12	0,1 ha
Tourbières de transition	54.5	7140	D2.3	0,44 ha

Total de **6,78 ha**

➔Plusieurs de ces habitats abritent des espèces protégées floristiques (deux espèces de Drosera pour les milieux tourbeux, etc.) comme fauniques (Engoulevent d'Europe sur les landes sèches, etc.).

Tourbière de Chanteribière (Bersac sur Rivalier, 87370)

RECAPITULATIF FINANCIER

Année budgétaire	Maitrise foncière et/ou d'usage					Plan de gestion (montant)	Suivis			Travaux					Remarques
	acquisition (montant)	acquisition (surface)	bail (type- durée)	bail (surface)	bail (montant)		animation du PG (montant)	suivis scientifiques (montant)	montant sous traitances	travaux (montant)	régie et/ou sous- traitance	montant sous traitances	type de travaux	contrat Natura 2000 (montant)	
1992-2001															
2002			Bail emphytét. 99 ans	3,7770	114 €	16 610 €									
2003			Bail emphytét. 99 ans	1,4480	114 €			787 €		5 315 €	R				
2004	961 €	0,8500						731 €		17 414 €	R				
2005								413 €		4 822 €	R				
2006										3 657 €	R				
2007								605 €		3 308 €	R				
2008										8 262 €	R				
2009						11 411 €				11 280 €	R				
2010							891 €	350 €		3 537 €	R				
2011							462 €	2 059 €		10 672 €	R				
2012							0 €	398 €		12 554 €	R et ST	8 611 €			
2013							1 859 €	654 €		1 419 €	R				
2014							495 €	829 €		14 054 €	R				
2015							287 €	717 €		16 455 €	R				
2016	2932,13	1,4150					553 €	883 €		8 820 €	R				
2017							2 322 €	1 093 €		3 740 €	R				
	3 893 €	2,2650		5,2250	228 €	28 021 €	6 869 €	9 519 €	0 €	125 307 €		8 611 €		0 €	
										173 837 €					

→ Là encore, en tant que gestionnaire et propriétaire d'habitats naturels rares et sensibles (milieux tourbeux, landes sèches, etc.), le Conservatoire aurait souhaité être consulté sur ces enjeux flore et enjeux habitats, jugés d'intérêt communautaire pour la préservation de la biodiversité et de la ressource en eau.

➤ **Remarque CHAPITRE D. Résultat du suivi botanique, page 37**

Page 48 cartographie des zones humides et des habitats d'espèces protégées : à cette cartographie s'ajoute les habitats des espèces protégées nationalement, recensées sur le site et non mentionnées dans votre étude :

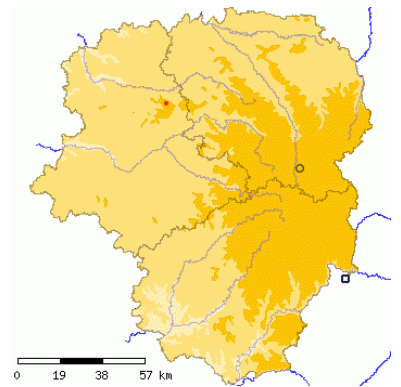
-*Drosera intermedia* / Rossolis intermédiaire

-*Drosera rotundifolia* / Rossolis à feuilles rondes

A signaler la présence de *Carex lasiocarpa* / Laïche filiforme



Cette espèce de Laïche n'est connue régionalement que de la tourbière de Chante-Rivière. Découverte en 2002, elle forme une importante population sur les secteurs de transition de l'ancienne fosse d'extraction de tourbe (100-1000 pieds). Elle est protégée en Limousin et inscrite au Livre rouge de la Flore menacée de France (tome 2 : espèces à surveiller). C'est l'espèce la plus emblématique du site. La population semble s'être maintenue voire développée depuis sa découverte.



Tourbière de Chante-Rivière Flore protégée



- Espèces
- Carex lasiocarpa*
 - Drosera intermedia*
 - Drosera rotundifolia*
 - Gymnocarpium dryopteris*
 - Oreopteris limbosperma*
 - Phegopteris connectilis*
 - Sibthorpia europaea*

0 10 20 40 60 80
Mètres

Sources : BD Ortho 2006, BD Parcellaire
Réalisation : CREN-Limousin, KG, 2010

→ Ces espèces de milieux humides sont directement liées à la préservation de la ressource en eau, aussi bien au niveau quantitatif que qualitatif. La gestion des têtes de bassin versant est donc un enjeu primordial.

➤ **Remarque Cartographie des habitats présents (carte page 45 de l'étude flore) :**

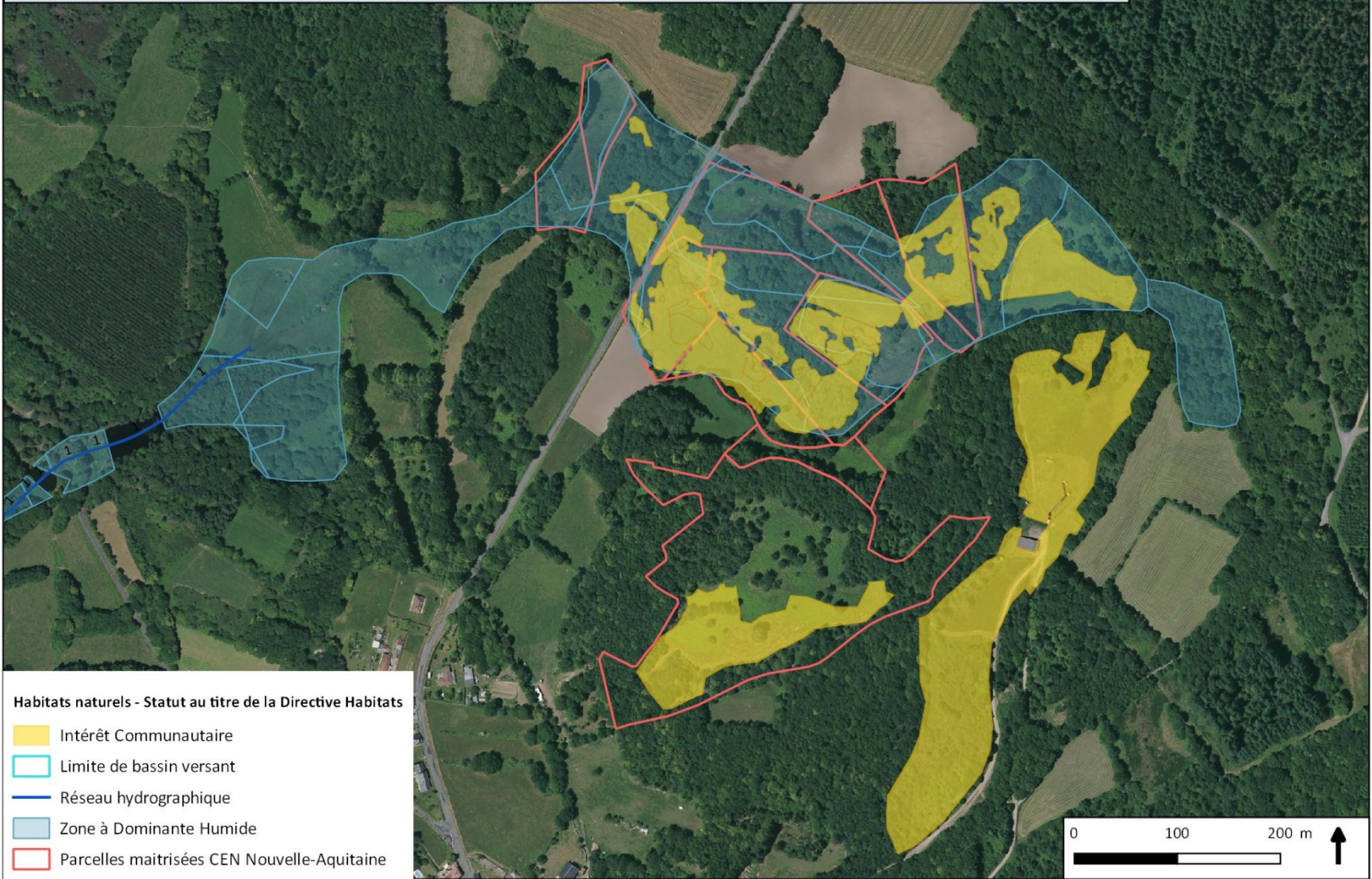
Le Conservatoire a réalisé une cartographie fine des habitats naturels présents sur les parcelles qu'il a en gestion dans le périmètre rapproché du projet éolien (voir carte page suivante).

→ Voir remarque partie précédente : Le Conservatoire a cartographié un peu moins de 9 ha de milieux d'intérêt communautaire non mentionnés dans l'étude et qui présentent un intérêt de conservation (habitats humides, landes sèches). Là encore, les travaux envisagés dans le projet éolien pourraient perturber le fonctionnement hydrologique de ces habitats patrimoniaux très sensibles à toute modification du régime hydrique et du réseau hydrographique.

Habitats	
	31.1 : Landes humides
	31.2 : Landes sèches
	31.83 : Fruticées des sols pauvres atlantiques

Carte de végétation Tourbière de Chante-Ribière

Cartographie des parcelles maîtrisées par le Conservatoire à proximité du projet éolien de Bersac-sur-Rivalier
 Cartographie des zones humides et du réseau hydrographique
 Cartographie des habitats classés d'Intérêt Communautaire



Habitats naturels - Statut au titre de la Directive Habitats

- Intérêt Communautaire
- Limite de bassin versant
- Réseau hydrographique
- Zone à Dominante Humide
- Parcelles maîtrisées CEN Nouvelle-Aquitaine

Réalisation CEN Limousin 2019
 Sources ING Ortho 2017, BD Topo, BD Foncier CEN NA



Sources : BD Ortho 2006, BD Parcellaire
 Réalisation : CREN Limousin, KG, 2010

Remarque sur le volet FAUNE

Le Conservatoire regrette que les associations locales n'aient pas été contactées et notamment le GMHL (Groupement Mammalogique et Herpétologique du Limousin) dans ses domaines de compétences, soit les mammifères, reptiles et amphibiens ainsi que la LPO du Limousin pour ce qui concerne les oiseaux. Ces associations sont présentes depuis plusieurs décennies sur le territoire, disposent de données précises et historiques qui permettraient une évaluation au plus juste des enjeux de préservation de ces différents groupes fauniques. En effet, les quelques inventaires réalisés ponctuellement pour cette étude d'impact, sur une année, voire une saison, avec des protocoles incomplets ou peu représentatifs (exemple : IPA non exhaustif, pour les rapaces nocturnes, technique de repasse utilisée que pour une seule espèce, etc...) ne permettent en aucun de tirer des conclusions complètes et pertinentes sur les impacts d'un tel projet au cœur des Monts d'Ambazac.

→ Sur le site du Conservatoire, l'association souhaite signaler la présence de l'Engoulevent d'Europe, espèce protégée au niveau national et inféodée aux landes sèches et autres milieux semi-ouverts. **La conservation d'une alternance de milieux est donc primordiale.**

→ Concernant les amphibiens, quatre espèces ont été recensées sur le site, trois d'entre elles sont protégées en France et une est inscrite à l'annexe IV de la Directive Habitats. **Le maintien en bon état de conservation des habitats humides est donc essentiel.** De plus, ces espèces hivernent dans les milieux boisés (forêts, haies ou bosquets, broussailles). **Les défrichements envisagés dans le projet éolien, juste en limite du site dans lequel ces espèces ont été observées pourraient entraîner une perte d'habitats d'hivernage pour ces espèces.**

→ Pour les odonates, quatre espèces recensées sur le site sont inscrites à la liste rouge des odonates menacés du Limousin dont deux sont sur le projet de liste rouge nationale.

Nom scientifique	Nom commun	LR R	LRN
<i>Lestes dryas Kirby, 1890</i>	Leste dryade	Vu	Nt
<i>Somatochlora arctica (Zetterstedt, 1840)</i>	Cordulie arctique	En	Vu
<i>Sympetrum flaveolum (Linné, 1758)</i>	Sympétrum jaune d'or	En	Vu
<i>Sympetrum meridionale (Sélys, 1841)</i>	Sympétrum méridional	En	Lc
LRR:	Liste rouge régionale (Collectif, 2006)		
LRN:	Liste rouge nationale (Dommanget & al., 2008)		
	LC : préoccupation mineure		
	EN : En danger		
	NT : Quasi menacé		
	VU : Vulnérable		

Cette espèce se trouve en limite de répartition nationale dans les monts d'Ambazac, où elle vit dans les tourbières présentes dans le massif : Duges, Chante-Rivière, Mallety, Vénachat. Là encore, cette espèce est directement liée à la préservation des milieux humides.

➤ **Au regard de ces différents éléments pointés par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine, le promoteur EDPR France-Holding est-il en capacité d'évaluer l'impact de son projet éolien, que ce soit pendant la phase de travaux mais aussi à court, moyen et long terme, sur l'ensemble des habitats et espèces à enjeux de fort conservation, présents dans le périmètre immédiat du projet ?**

Conclusion

Le Conservatoire paraît être un acteur incontournable sur le territoire de Monts d'Ambazac, sur lequel depuis plus de 20 ans il mène des actions de préservation de l'environnement selon plusieurs axes de travail : maîtrise foncière, animation de territoire et mise en place de travaux de restauration et d'entretien des milieux naturels. Ces actions sont réalisées grâce à des subventions publiques attribuées dans l'intérêt de tous et pour tous. Le Conservatoire aurait donc souhaité être informé et consulté en amont de ce projet éolien de Bersac-sur-Rivalier.

Aux vus des différents compléments d'informations apportés par ce rapport et des diverses remarques et réflexions évoquées précédemment, il semblerait que, en l'état actuel du projet, certains points mériteraient une bien meilleure considération, tout comme certains enjeux de préservation.